



Certificat de compétences - CC7800A

Consultant·e en insertion dans le domaine du handicap

Le certificat de compétences permet de se former aux métiers émergents liés à l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées

Objectifs de la formation

Le certificat de compétences Consultant·e en insertion dans le domaine du handicap permet, entre autres, de :

- comprendre la nature des différents types de déficience (motrice, sensorielle, psychique, etc.) ;
- repérer les techniques d'accueil et d'accompagnement des personnes en situation de handicap ;
- s'approprier les notions de psychologie essentielles à la compréhension et à la pratique de la « relation d'aide » ;
- analyser les besoins spécifiques des personnes handicapées afin de promouvoir des projets autodéterminés ;
- connaître les politiques d'intégration des personnes handicapées, les dispositifs législatifs en vigueur ainsi que les différentes aides à l'intégration/inclusion ;
- acquérir des méthodes et des techniques pour mener, de manière autonome ou en collaboration, des études dans le domaine du handicap.

Publics visés

Cette formation s'adresse à/aux :

- professionnel·le·s travaillant dans des dispositifs ou des établissements qui accueillent et accompagnent des personnes en situation de handicap visant leur insertion sociale ;
- familles ou proches aidant·e·s remplissant les pré-requis ;
- intervenant·e·s médicosociaux·les et chargé·e·s d'accompagnement social, professionnel, éducatif, travaillant auprès d'enfants et d'adultes en situation de handicap, de personnes âgées ou dépendantes ;
- toutes les personnes qui, à titre individuel ou professionnel, interagissent avec des personnes handicapées.

Prérequis

L'accès au certificat de compétence nécessite d'avoir le niveau bac. Si le·la candidat·e envisage l'obtention du certificat ou suivre toutes les UE qui le composent, il est conseillé d'envoyer un CV et une lettre de motivation.

Compétences professionnelles visées

- Accueillir et accompagner des personnes en situation de handicap ;
- être capable d'identifier et de compenser les incidences propres à chaque type de handicap ;
- savoir analyser les situations de handicap et d'accompagnement des personnes handicapées (enfants, adolescent·e·s, adultes, personnes vieillissantes) en milieu spécialisé et milieu ordinaire d'éducation, de travail, de loisirs, de vie, etc. ;
- analyser les besoins spécifiques d'une personne handicapée afin de l'accompagner à l'élaboration de son projet d'insertion sociale (scolaire, culturelle, accessibilité ou autre) ;
- conseiller les institutions, les associations, etc. dans leur questionnement relatif aux situations de handicap ;
- soutenir les familles et les professionnel·le·s ;
- être capable d'inscrire les politiques d'intégration des personnes handicapées ainsi que les dispositifs législatifs en vigueur dans les évolutions actuelles et de les relier aux situations professionnelles.

Perspectives professionnelles

- **L'exercice de nouveaux métiers émergents dans les secteurs de l'éducation, l'emploi, les ressources humaines, l'ergonomie du handicap, le secteur social et de la santé, en relation avec les politiques d'intégration des personnes handicapées ;**
- **conseiller·ère handicap dans les institutions, entreprises et associations ;**
- **possibilité de poursuivre en licence professionnelle Chef·fe de projet handicap & emploi en passant par une validation des acquis professionnels (VAP85).**

L'originalité de ce certificat de compétence est d'être conçu comme une formation hybride : 5 unités d'enseignement sont dispensées en présentiel et 2 UE sont enseignées à distance. Ces dernières portent sur les neurosciences appliquées au handicap et sur la spécificité du handicap chez les enfants et les personnes âgées.

Contenu de la formation

Code UE	Unités d'enseignement	Crédits
HTS101	Handicap : concepts fondamentaux et panorama sur les déficiences	4
HTS102	Neurosciences appliquées au handicap (<i>enseignement à distance</i>)	4
HTS103	La vie quotidienne des personnes en situation de handicap	4
HTS104	Techniques et méthodologie pour l'étude du handicap : bases théoriques (<i>uniquement l'année de la soutenance</i>)	2
HTS105	Techniques et méthodologie pour l'étude du handicap : aspects pratiques (<i>uniquement l'année de la soutenance</i>)	2
HTS106	Spécificité du handicap chez les enfants et les personnes âgées (<i>enseignement à distance</i>)	2
HTS107	La relation d'aide dans le domaine du handicap	4
UA210P	Stage pratique	10
	Total	32

Les enseignant·e·s-intervenant·e·s

Isabelle Barbet, maître de conférences
isabelle.barbet@lecnam.net

Pascal Clarke, professeur associé
pascal.clarke@lecnam.net

Intervention de nombreux·ses acteur·rice·s professionnel·le·s des réseaux dans le domaine du handicap.

Organisation pédagogique de la formation

- Les cours hors temps de travail (HTT) ont lieu le samedi au Cnam de Paris et de façon ponctuelle quelques vendredis ; chaque unité d'enseignement (UE) se déroule sur 6 samedis à suivre ;
- les cours en formation continue (FC) : regroupements d'une semaine par mois correspondant à chaque fois à une unité d'enseignement.

Stage tutoré, projet et mémoire

Le certificat comprend un stage de 100 heures. Ce stage en milieu professionnel doit permettre la confrontation au terrain ainsi que la mobilisation des connaissances et compétences acquises. Le stage peut être réalisé sur le lieu de travail à condition de relier l'activité professionnelle de l'élève à son projet tuteuré durant une période équivalente au volume horaire du stage.

Validation

La validation du certificat est prononcée par un jury au vu de l'évaluation de chacune des unités d'enseignement et d'un mémoire rédigé à l'issue de la formation qui fera l'objet d'une soutenance orale devant un jury.

Lieu, dates et horaires de la formation

Début des cours hors temps de travail : 29 septembre 2018

Début des cours en formation continue : 8 octobre 2018

Lieu : Cnam 292, rue Saint-Martin - 75003 Paris

Horaires : du lundi à vendredi (1 semaine/mois)

ou samedi : 9h30-12h30/13h30-17h

Si le cours a lieu vendredi : 13h30-17h

Coût de la formation

En hors temps de travail : inscription aux UE à la carte (pas d'inscription en package à la différence de la licence) ; en ligne sur le site du Cnam de Paris.

Tarifs : 160 € de droits de base + 56 € (4 crédits) ou 84 € (6 crédits) par UE (tarifs 2017-2018).

En formation continue : inscription aux UE à la carte : prendre contact avec Rose Fiala, gestionnaire de formation du service Cnam Entreprises : rose.fiala@lecnam.net

En formation continue, les tarifs sont variables en fonction de la prise en charge de l'inscription.

sante-solidarite.cnam.fr

Contacts

Cnam Paris

secretariat.handicap@cnam.fr

Tél : 01.58.80.87.12/01.58.80.88.29